



AU CONSEIL COMMUNAL DE BEX

PRÉAVIS N° 2019/09

Remplacement d'une balayeuse de voirie

Contenu

1. Préambule..... - 3 -
2. Procédure et choix de la machine..... - 3 -
3. Aspects financiers - 6 -
4. Conclusion - 7 -

Bex, le 20 septembre 2019

Madame la présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Préambule

Actuellement, le service des travaux utilise une balayeuse de type Ravo 340 pour le nettoyage des voiries. Ce véhicule circule tous les jours pour un total d'environ 850h/an. Il s'agit du véhicule communal le plus utilisé.

La durée de vie de ce type de machine est usuellement estimée, selon les fabricants, à 8'500h. Notre balayeuse, achetée en 2003, totalise à ce jour plus de 13'500 h. de fonctionnement et présente de nombreux signes de fatigue. Nous constatons d'ailleurs des pannes de plus en plus fréquentes qui alourdissent progressivement les coûts d'entretien.

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit pour financer l'acquisition d'une nouvelle machine.

2. Procédure et choix de la machine

Un appel d'offre a été lancé pour l'acquisition de cette balayeuse. Sur la base d'un cahier des charges établi avec les utilisateurs, les trois fournisseurs principaux ont été sollicités, à savoir les sociétés Marcel Boschung SA à Matran, Bucher Municipal AG à Niederweningen et Toni Küpfer SA à Bex. Nous avons également sollicité l'entreprise Kärcher AG à Dällikon qui produit depuis peu des petites balayeuses de voirie. Leur offre ne répondant pas à notre cahier des charges, elle n'a pas été évaluée.

Les trois machines proposées ont des prix d'achat sensiblement identiques (moins de 10% de différence entre le plus et le moins cher).

Lors de l'analyse de ces offres nous avons constaté que ces machines, très techniques, sont difficilement comparables sur papier. Nous avons donc demandé à ces trois constructeurs de nous mettre à disposition une balayeuse pour un essai sur le terrain.

1.1. Marcel Boschung SA – Urban-Sweeper S3



Cette entreprise nous propose le modèle Urban Sweeper S3, équipée de 4 roues directrices, d'une benne de 1.5 m³ et d'un moteur Euro 6 d'une puissance de 84 kW.

A première vue, cette machine révèle une conception simple, typique des modèles ayant déjà quelques années.

Nous constatons que la visibilité offerte au conducteur est restreinte par l'emplacement peu judicieux des montants de pare-brise. La puissance du moteur et d'aspiration correspondent à nos attentes. La conduite est agréable, mais l'habitacule pourrait être plus ergonomique. Cette machine est équipée d'un graissage centralisé, mais le graissage du bras de la troisième brosse doit s'effectuer manuellement à fréquence régulière. Le service après-vente est assuré par la firme Marcel Boschung SA à Payerne.

En conclusion, cette machine remplit le cahier des charges sans satisfaire pleinement les utilisateurs.

2.2 Bucher Municipal AG – City Cat 2020

Cette machine est la seule équipée d'un châssis articulé.

La manœuvrabilité est intéressante malgré son rayon de braquage supérieur aux autres modèles testés. La puissance est, quant à elle, très satisfaisante. Nous regrettons un peu l'ergonomie des manettes et le manque de visibilité offert par la cabine (partie inférieure des portes non vitrée).



Ecologiquement, cette balayeuse domine le comparatif avec un moteur Euro 6C de 62 kW et un bac permettant d'utiliser de l'eau recyclée selon un système de circulation des fluides très élaboré.

La cabine est pressurisée pour la protéger des poussières émanant du brossage de la chaussée. La capacité de la benne est de 2 m³ brut.

Le service après-vente est assuré par le garage Gattoni SA à Monthey.

2.3 Toni Küpfer – Azura Flex MC 210



Le modèle Azura Flex MC 210 est le plus compact des trois. Il dispose de quatre roues directrices, d'un moteur Euro 6 de 62 kW ou d'un Tier 4 de 55.4 kW et d'une benne de 1.28 m³ de capacité.

L'ergonomie est très soignée (vitrage complet dans les parties inférieures) et l'agencement des commandes est disposé de façon optimale. L'emplacement des rétroviseurs (situés sur le devant du pare-brise) permet de travailler au plus près des murs et obstacles latéraux.

Deux écrans permettent d'avoir en continu une vision sur la buse d'aspiration et sur l'arrière du véhicule.

Le rayon de braquage est faible et la machine reste relativement silencieuse.

Nous constatons que dans des conditions de fortes pentes, cette machine montre un léger manque de motricité dû à un faible poids sur l'essieu arrière.

L'élaboration de cette machine nous paraît bien maîtrisée, démontrant un développement permanent par le retour d'expérience des nombreux utilisateurs.

Aucun graissage est nécessaire hors des services réguliers tous les 250h. de fonctionnement.

Un pack full service de 5 ans ou 5'000h. moteur est proposé pour fr. 50'000.--.

Le fournisseur étant sur le territoire bellerin, le service après-vente est le plus intéressant.

2.4 Choix

Sur la base des essais et sur le retour d'expérience d'autres communes, notre choix s'est porté sur l'Azura Flex MC 210 proposée par l'entreprise Toni Küpfer SA, à Bex. Les essais nous ont permis de valider certaines options proposées.

Le délai de livraison est d'environ 3 mois.

3. Aspects financiers

Sur la base de l'offre détaillée du fournisseur, l'investissement se résume comme suit :

Azura Flex MC 210 tier 4 (équipement de base)	fr.	143'400.--
3 ^{ème} balai robuste et efficace avec vérin rotatif sur crémaillère	fr.	10'150.--
Lance haute pression et tuyau de 5 m.	fr.	250.--
Recyclage des eaux usées	fr.	1'500.--
2 feux de travail LED supplémentaires	fr.	350.--
2 feux à éclat LED supplémentaires à l'avant de la machine	fr.	450.--
2 feux à éclat LED supplémentaires à l'arrière du conteneur	fr.	450.--
Miroir supplémentaire avant pour brosse	fr.	220.--
Pré-disposition tuyau aspire feuilles	fr.	250.--
Pré-disposition enrouleur arrière	fr.	250.--
Rétroviseurs chauffants C2 (devant)	fr.	460.--
Montage écran de caméra supplémentaire double fonction	fr.	750.--
Full service 5 ans / 5'000 h. (service, maintenance et garantie)	fr.	50'000.--
Remise spéciale	fr.	-15'000.--
Divers (autocollants, mise en service etc.)	fr.	500.--
Total HT	fr.	193'980.--
TVA 7.7%	fr.	14'936.46
Total TTC	fr.	<u>208'916.46</u>
<u>Total TTC arrondi à</u>	fr.	<u>210'000.--</u>

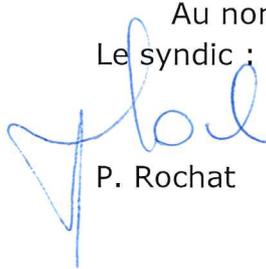
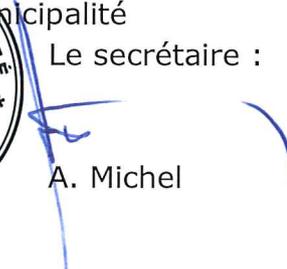
4. Conclusion

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

- vu** le préavis municipal No 2019/09 ;
ouï le rapport des commissions chargées d'étudier cette requête ;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

le Conseil communal de Bex décide :

- a) d'autoriser la Municipalité à remplacer sa balayeuse de voirie ;
- b) d'autoriser la Municipalité à ouvrir un crédit extrabudgétaire de fr. 210'000.-- ;
- c) de porter à l'actif du bilan le montant de fr. 210'000.-- sous la rubrique « Mobilier, machines et véhicules », compte No 9146.001, et de l'amortir sur une durée de 10 ans à raison de fr. 21'000.-- par an ;
- d) de financer cet investissement conformément aux dispositions fixant le plafond d'endettement pour la législature 2016-2021 que le Conseil communal a votées dans sa séance du 5 octobre 2016.

Au nom de la Municipalité
Le syndic :  P. Rochat
Le secrétaire :  A. Michel



The seal of the Municipality of Bex is circular with a double border. The outer ring contains the text 'MUNICIPALITE DE BEX'. The inner circle features a coat of arms with a crown on top and the motto 'LIBERTÉ PATRIE' below it. The seal is positioned between the signatures of the syndic and the secretary.

Délégué de la Municipalité : M. Pierre-Yves Rapaz, municipal